Conseil Général Haut-Rhin

Rapport du Président

Commission Permanente du - 9 NOV. 2007

Service instructeur Service Environnement et Agriculture

Service consulté

Nº 60/125-07

Rapport modificatif concernant la construction neuve, rénovation ou extension de bâtiments existants dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE)

(C044 - Développement Rural)

Résumé: Dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage, il vous a été proposé, lors de la Commission Permanente du 12 octobre 2007,de vous prononcer sur seize dossiers éligibles représentant un total de 156.753,39 € de subvention. Il convient de modifier l'imputation budgétaire concernant ces dossiers.

Lors de la Commission Permanente du 11 mai 2007, vous avez validé le rapport N° 6¢/45-07 relatif à la convention avec le CNASEA pour le paiement associé de l'apport financier du Département au dispositif PMBE (Plan de Modernisation des bâtiments d'Elevage).

La convention précise les conditions dans lesquelles le Département du Haut-Rhin confie au CNASEA la gestion de sa participation au dispositif du PMBE.

Le CNASEA assure le paiement de la subvention départementale aux agriculteurs, ainsi que, dans les limites des enveloppes disponibles, la part FEADER et celle de l'Etat.

Le rapport N° 6¢/110-07 présenté lors de la Commission Permanente du 12 octobre dernier pour seize projets bâtiments dans le cadre du PMBE, faisait état d'une imputation 204/2042F74 correspondant à un paiement dissocié qui n'est plus d'actualité.

Il convient de modifier cette imputation budgétaire pour ces seize projets éligibles (cf tableau annexé), qui représente une subvention totale de 156.753,39 equi sera prélevée sur la ligne budgétaire 204/20418F74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Charles BUTTNER

Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 09 NOVEMBRE 2007

Développement rural (Inv) PROGRAMME 2007

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU03809	CNASEA PMBE Construction bâtiment vaches allaitantes	0,00		22 986,00
DRU03814	CNASEA PMBE Construction bâtiment d'élevage bovins	0,00		22 995,00
DRU03821	CNASEA PMBE Construction bâtiment stockage fourrage	0,00		17 631,00
DRU03822	CNASEA PMBE Construction bâtiment stockage fourrage	77 763,22	13,33%	10 365,84
DRU03823	CNASEA PMBE Construction bâtiment stockage fourrage	100 000,00	16,67%	16 670,00
DRU03824	CNASEA PMBE Construction bâtiment d'élevage bovin avec stockage fourrage	100 000,00	13,78%	13 780,00
DRU03825	CNASEA PMBE Construction bâtiment stockage fourrage	90 000,00	6,67%	6 003,00
DRU03813	CNASEA PMBE Construction d'un bâtiment d'élevage	0,00		1 746,79
DRU03826	CNASEA PMBE Construction bâtiment d'élevage vaches allaitantes	100 000,00	5%	5 000,00
DRU03816	CNASEA PMBE Construction bâtiment d'élevage pour génisses	90 000,00	6,67%	6 003,00
DRU03817	CNASEA PMBE Construction bâtiment de stockage de fourrage	90 000,00	6,67%	6 003,00
DRU03818	CNASEA PMBE Construction bâtiment stockage fourrage	90 000,00	6,67%	6 003,00
DRU03819	CNASEA PMBE Construction bâtiment d'élevage bovin	100 000,00	5%	5 000,00
DRU03820	CNASEA PMBE Construction bâtiment d'élevage bovin avec stockage fourrage	0,00		6 346,20
DRU03744	CNASEA PMBE Construction d'un bâtiment de stockage de fourrage	90 000,00	6,67%	6 003,00
DRU03750	CNASEA PMBE Extension de l'étable et d'un bâtiment de stockage de fourrage	63 231,73	6,67%	4 217,56
		***	Total	156 753,39